

AGENT DE NETTOIEMENT

Filière : TECHNIQUE

Catégorie C

Placé(e) sous l'autorité du **Directeur des Services Techniques** et du **Responsable du Pôle Aménagement du Cadre de Vie**.

MISSIONS

Principales

- Réalisation des principales tâches relevant notamment de la compétence de l'équipe nettoyage: nettoyer les voiries et les espaces publics, les toilettes publiques, conduire les balayeuses de voirie, travailler à pied en parallèle des balayeuses, désherber manuellement ou mécaniquement les voiries et espaces publics, entretenir régulièrement les matériels et engins, participer aux opérations de déneigement manuel.
- Renfort régulier des équipes des autres services de la Direction des Services Techniques suivant les directives du responsable de pôle, en étant placé dans ce cas sous l'autorité du chef de service ou du chef de l'équipe renforcée concerné.

Secondaires

- Collecte des déchets verts en remplacement de l'équipe manifestations

COMPETENCES ET PROFIL

Savoirs

- Permis B indispensable,
- Permis types EB, C et EC pouvant apporter un plus à l'organisation du service
- CACES type 1 (balayeuse) et 9 (télescopique) pouvant apporter un plus à l'organisation du service

Savoirs faire

- Sens de l'organisation,
- Autonomie,
- Rigueur et dynamisme,
- Capacités physiques et manuelles, avec notamment des notions relatives aux gestes et postures,
- Capacités d'initiatives dans le respect des compétences, des consignes données et des règles de sécurité,

- Polyvalence
- Savoir lire, comprendre et interpréter des plans, notices, dossiers techniques...
- Connaissances des règles de travail sous circulation en présence du public,
- Connaissance et application des règles en vigueur (hygiène et sécurité, fonctionnement des matériels et engins utilisés, port des E.P.I....)

Savoirs être

- Sens de l'écoute
- Travail en équipe
- Savoir renseigner le public

CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES À L'ACTIVITÉ

- Travail possible les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que tôt le matin ou tard le soir en fonction des besoins (marchés, foires, évènementiel...)
- Travail en planning spécifique pour la période de la Trinité
- Astreintes hivernales (semaine et weekend), de novembre à mars
- Discrétion professionnelle
- Sens du service public
- Travail en général en extérieur et donc soumis aux aléas climatiques
- Les activités s'exercent la majeure partie du temps en présence du public: l'agent représente donc l'image de la collectivité et du service public en général,
- Travail permanent sur voie maintenue en circulation

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 23 mars 2024

Par courrier à l'attention Madame le Maire
Esplanade François Mitterrand
BP 259 - 23006 GUERET Cedex
Par mail à personnel@ville-gueret.fr
Ou via le portail citoyen